

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE SOUK AHRAS

DAIRA DE TAOURA

COMMUNE DE DREA

N° D IDENTIFICATION FISCAL(NIF): 09854 10990 70 215 01

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

En application des dispositions de l'article 65 et 82 du décret présidentiel n°15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et délégation des services publics. et l'article 56 de la loi 12/23 du 05/08/2023 fixant les règles générales relative aux marchés publics.

Le président de L'APC de DREA informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé a l'appel d'offres nationale ouvert APRÈS INFRICUOSITÉ N° 09/2025 pour l'opération suivante :

LA LOCATION DES VEHICULES AU TRANSPORT SCOLAIRE DESTINE AUX
ÉLÈVES DU CYCLE PRIMAIRE DE L'ANNEE FINANCIERE 2026

LOT n°04 Ligne de transport : A Partir De Mechta elgontase EN passant a Mechta aine elbaida et elbarba jusqu'au l'école farhate Bouras (ouled abid 01)

Lancé dans les journaux : - AKHER SAA le 04/01/2026-en L'Algérie Aujourd'hui le 05/01/2026 et Algérie Scoop le 04/01/2026 et DZ WATCH le :04/01/2026

Qu' après évaluation des offres techniques et financiers le 20/01/2026 le marché est attribué provisoirement au soumissionnaire ci après

Intitulé de l'opération	Soumissionnaire	Montant de l'offre en T.T.C	Note /60	Délais de réalisation	Critère de choix
LOT n°04 Ligne de transport : A Partir De Mechta elgontase EN passant a Mechta aine elbaida et elbarbagua jusqu'au l'école farhate Bouras (ouled abid 01)	HECHACHNIA LAHCENE TAREF 184230101178137	MIN 425.000.00 DA MAX 2.805.000.00.DA	47	165 JRS	Offre moins disant

Les soumissionnaires intéressés à prendre connaissances des résultats de l'évaluation de leurs offres sont invités a se rapprocher auprès de L'APC de drea au plus tard 03 jours a compter de 1^{ere} publication du présent avis d'attribution.

Les soumissionnaires qui contestent le choix opéré par le service contractant peuvent introduire un recours dans les dix(10)jours compté a partir de la date de la premier, publication de l'avis d'attribution provisoire auprès du président de la commission communale des marchés publiques.

Le président de L APC